

Le directeur général

Dossier suivi par le secrétariat central

Tél. 02 56 31 23 23

Mail : dg-sec@shom.fr

BREST, le 4 février 2020
N° 11 Shom/DG/NP

- Objet** : Suppléance du directeur général du Shom.
- Référence** : Instruction n° 148 Shom/DG/NP du 01 octobre 2019 relative à l'organisation et au fonctionnement du Shom.
- T. abrogé** : Ordre n° 06 Shom/DG/NP du 22 janvier 2020.

Durant mon absence du lundi 10 février 2020 (AVTM) au 21 février 2020 (AVTM), les fonctions de directeur général du Shom seront assurées par l'ASC Patrice Laporte, directeur adjoint du Shom, à l'exception des questions relevant de la sécurité de la navigation, domaine de responsabilité du Shom.

Pour les questions relevant de la sécurité de la navigation, domaine de responsabilité du Shom, les fonctions de directeur général seront assurées :

- par l'ICA Jean-Claude Le Gac, directeur des opérations, des produits et services, du 10 février 2020 (AVTM) au 17 février 2020 (AVTM) ;
- par l'ICETA Pierre-Yves Dupuy, directeur des missions institutionnelles et des relations internationales, du 17 février 2020 (AVTM) au 21 février 2020 (AVTM).

La signature est réglée par les décisions publiées au recueil des actes administratifs.

L'ingénieur général de l'armement Laurent Kerléguer,
directeur général du Shom,
Signé : Laurent Kerléguer

Destinataires : Intéressés.

Copies extérieures : CEMM/CAB - SGA/CAB.

Copies intérieures : DG - DA - DG/CM - DMGS - DMI - DSD - DRH - SG - DOPS - DTRI - PIL - SG (RAA) - Archives (DG 01.01.03).
